

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 05 JUIN 2025

**Délibération n°2025.06.082.B**

**Ecole d'art : demande de subvention auprès de la Direction  
Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) 2025**

LE CINQ JUIN DEUX MILLE VINGT CINQ à 16 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis Salle Monarque - Krysalide 70 rue Jean Doucet à Saint-Michel suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 28 mai 2025

**Secrétaire de Séance:** François ELIE

Membres en exercice: **26**

Nombre de présents: **20**

Nombre de pouvoirs: **3**

Nombre d'excusés: **3**

**Membres présents :**

Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Monique CHIRON, François ELIE, Maud FOURRIER, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT,

**Ont donné pouvoir :**

Michel ANDRIEUX à François NEBOUT, Gérard DESAPHY à François ELIE, Gérard DEZIER à Yannick PERONNET,

**Excusé(s):**

Jean-Jacques FOURNIE, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250605-2025\_06\_82B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/06/2025

Publication : 12/06/2025

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 JUIN 2025**

**DÉLIBÉRATION  
N°2025.06.082.B**

Rapporteur : Monsieur NEBOUT

**ECOLE D'ART : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC) 2025**

**PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"**

Pilier : UN TERRITOIRE QUI REpond AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES

Ambition : FÉDÉRER PAR LA CULTURE

Enjeux : [10404 -1) EMANCIPATION PAR ENSEIGT ET ÉDUCATION ARTISTQ]

**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

- ODD 1 : Accès aux services
- ODD 3 : Accès à la culture, amélioration des conditions de vie
- ODD 10 : Réduire les inégalités, politiques publiques d'égalité, de cohésion sociale et de développement, égalité territoriale, équité fiscale et tarifaire, égalité des chances

Le projet d'agglomération « GrandAngoulême vers 2030 » comporte un objectif global de cohésion sociale qui doit se décliner notamment à travers une dimension culturelle.

Avec ce projet, le territoire entend devenir une agglomération plus équitable, qui garantit l'accès aux ressources et aux services (mobilité, logement, emploi, culture, santé...) à tous ses habitants, sur l'ensemble de son territoire.

Pour répondre à ces ambitions, plusieurs priorités ont été définies au titre de la politique culturelle :

1. La lecture comme facteur d'inclusion et d'équité des chances pour la jeunesse et la toute petite enfance ;
2. La nature comme territoire d'expression artistique et d'engagements écoresponsables ;
3. La solidarité et l'équilibre territorial dans la conduite des politiques culturelles ;
4. L'enseignement et l'éducation artistique : facteur d'émancipation de la personne et du citoyen.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250605-2025\_06\_82B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/06/2025

Publication : 12/06/2025

Dans le cadre de son projet culturel, avec la participation de l'Ecole Européenne Supérieure de l'Image (EESI) à travers son dispositif « Supercanon », GrandAngoulême accueille 3 jeunes artistes diplômés des écoles supérieures d'art de Nouvelle Aquitaine, dont minimum deux diplômés de l'EESI, pour une résidence artistique « le Summer Programm ». Cette résidence se déroulera du 1er au 31 juillet 2025 et du 18 août au 1er septembre 2025, au sein des ateliers de l'école d'art, sur le site Le Labo à Angoulême, au cœur du quartier prioritaire de Basseau. Dans ce cadre, une exposition de fin de résidence se tiendra également aux ateliers de Dirac du 5 au 26 novembre 2025.

Cette résidence interdisciplinaire de six semaines, à la frontière des arts plastiques et des arts vivants, autour de la création numérique, de l'estampe et de la céramique, faisant ainsi le lien entre le son, l'image, la performance, le design social, s'inscrit autour de trois enjeux :

-**La dimension territoriale** avec la rencontre des habitants (présence artistique sur le territoire, actions de médiation gratuites) et en lien avec les structures partenaires;

-L'accompagnement dans le cadre de la **professionnalisation de jeunes diplômés** (rencontres avec des professionnels de structures culturelles, suivi artistique, accompagnement par un juriste et une journaliste, édition d'un catalogue monographique);

-**Une exposition en milieu rural** avec des actions de médiations auprès d'un public intergénérationnel comme l'EHPAD Clairbois, l'école élémentaire de Dirac et le centre de loisirs ALVEOLE.

A l'issue de la résidence, un catalogue sera édité afin de permettre aux jeunes créateurs de débiter la promotion de leur travail.

**Je vous propose :**

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à solliciter notamment auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) une subvention d'un montant de 7 200 € pour l'année 2025 et à signer les documents afférents.

**D'IMPUTER** la recette au budget principal – 74718/5304/ 3112.

<b>Pour : 23</b> <b>Contre : 0</b> <b>Abstention : 0</b> <b>Non votant : 0</b>	<b>APRES EN AVOIR DELIBERE</b> <b>LE BUREAU COMMUNAUTAIRE</b> <b>A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES</b> <b>ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</b>
-----------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------